

**Avenant N°2
Instructions de Course
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MINIMES**

Les articles ci-dessous sont modifiés et signalé en rouge

7. PAVILLONS DE CLASSE

- 7.2 Optimist : Les bateaux ne sont pas tenus d'arborer les lettres de nationalité dans la voile. Ceci modifie l'annexe G des RCV.
**Les Optimists Filles seront tenus d'arborer une flamme d'identification. Elle devra être fixée en haut de la livarde.
Elle sera distribuée lors de l'émargement du dimanche 07 Juillet 2024.**

Directeur de Course

Bournot Eric

Affiché le 07 Juillet 2024 à 10H00

Délégué Fédéral

Dufournier Eric